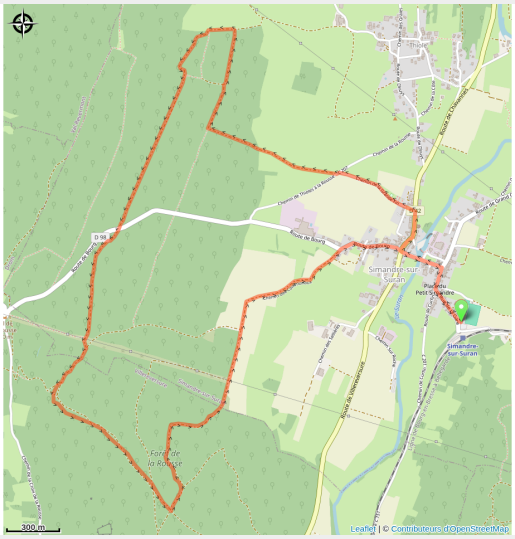
Circuit VTT 5 vert - Forêt de la Rousse - Bois de Valuisant - Espace Revermont Base FFvélo

Région Auvergne-Rhône-Alpes



(Sébastien Tournier)



Forêt royale de la Rousse Une forêt royale en décor pour une petite sortie vélo. De belles allées cavalières à l’abri d’arbres grandioses au cœur de la vallée du Suran.

Prendre derrière la salle des fêtes. Passer devant le cimetière, à l’intersection prendre à gauche en direction de la Rousse. Prendre à droite la route de Bourg sur quelques mètres et à gauche l’allée forestière. A la lisière à gauche et la route forestière à gauche pour revenir sur la route de Bourg. Traverser là et continuer sur l’allée forestière. Sous la ligne EDF, prendre à gauche. Prendre le chemin à gauche avant la lisière et retour sur Simandre. Sur place : restaurants,

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h 15

Longueur : 9.8 km

Dénivelé positif : 77 m

Difficulté : Niveau vert - Facile

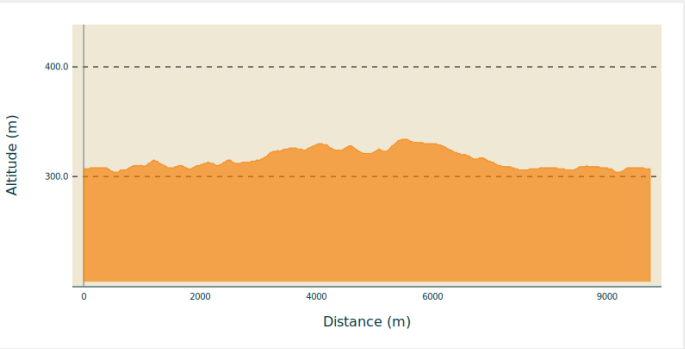
Type : Boucle

camping, hôtel, épicerie, fromagerie, aire de pique-nique, randonnée... .

Itinéraire

Départ : Simandre-sur-Suran
Balisage : Itinéraire VTT
Communes : 1. Simandre-sur-Suran
2. Villereversure

Profil altimétrique



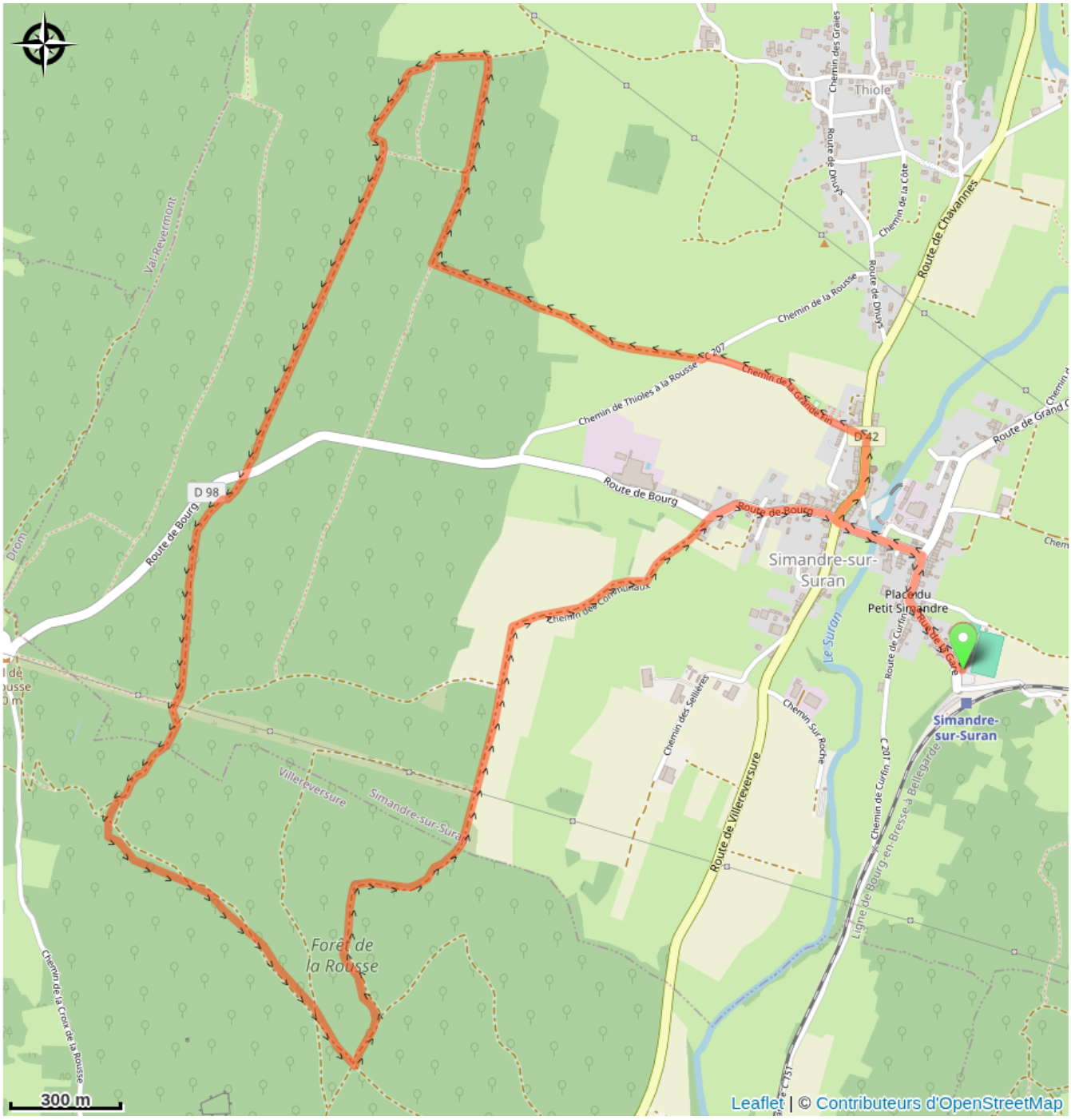
Altitude min 304 m Altitude max 334 m

Balisage FFCT - n°5 - vert

Praticable : toute l'année tous les jours.

Site web (URL) : https://www.bourgenbressedestinations.fr
Page facebook : https://www.facebook.com/BourgenBresseTourisme
Téléphone : 04 74 22 49 40
Mél : accueil@bourgenbressedestinations.fr

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

A la campagne

Au bord de l'eau

En forêt

En plein air

Inscrit au PDIPR

Label VTT - FFCT

Rivière ou fleuve à moins de 300 m

Village à -2 km

Vue montagne

Vue sur fleuve ou rivière

⚠ Recommandations

Consignes de sécurité
Aucun passage technique à signaler. Merci de respecter la charte du vététiste.
Les parcours du Revermont peuvent traverser des pâturages, bien refermer les barrières et respecter la tranquillité des troupeaux.
Une envie de faire du VTT ou du Gravel dans les environs, alors profitez du balisage dédié à cette activité. Un grand nombre d'itinéraires sont proposés dans les montagnes, vous traverserez certainement des estives ou des alpages avec des troupeaux de brebis/chèvres ou de vaches et parfois des troupeaux de chevaux.
Pas de panique, lors d'une rencontre avec des animaux domestiques ou même des gardiens de troupeau tels que le chien de protection (« Patou ») ou des chiens de conduite (« border collie ») :
● Dans un premier temps restez calme,
● Ralentissez, posez le pied à terre et restez proche de votre vélo en le tenant entre vous et le troupeau ou les chiens.
● Ne pas énerver les animaux, évitez de crier ou de faire des grands gestes et continuez d'avancer tranquillement jusqu'à vous éloigner du troupeau et des chiens.
● Une fois assez loin du troupeau, vous pouvez remonter en selle.
Respectons les activités de chacun : en montagne, tout le monde a sa place !
https://www.pasto-kezako.fr/
Certaines zones peuvent être concernées par des sites protégés : Natura 2000, ENS, sites classés... respectons la nature, restons sur les sentiers, restons discrets dans nos attitudes et nos traces...
Les parcours empruntent les circuits de randonnées, de trails, d'équitations,... et certains secteurs de chasse, respectons les autres usagers du territoire.
Les meilleures périodes : Février / Mars / Avril / Mai / Juin / Juillet / Août / Septembre / Octobre
Signaler un problème
Balisage dégradé, incident de sécurité, conflit d'usage ou dépôt sauvage ?
Localisez et signalez la situation via le dispositif national SURICATE, depuis l'application ou en ligne : https://sentinelles.sportsdenature.fr/
S'équiper
Il est fortement recommandé d'avoir une bouteille d'eau, un casque, un téléphone portable, le plan des parcours et un kit de réparation.
Le port de vêtements colorés est également recommandé afin d'être bien visible des autres usagers des sentiers.

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés.

Comment venir ?

Accès routier

Se garer Parking du stade municipal. Panneau départ devant l'entrée Accès à la base : D.52 depuis Treffort, Cuisiat ou Coligny D.18 ou D.3 depuis St-Etienne-du-Bois Sortie A40 n°6 Bourg Est – Viriat Sortie A40 n°7 Bourg Sud Gare de Bourg en Bresse / Gare de Simandre En transports en commun Accès en transports publics Retrouvez en détails les différentes possibilités d'accès au départ https://www.grandbourg.fr/42-transports-mobilites.htm

Parking conseillé

Rue de la Gare

Source

Bourg-en-Bresse Destinations - Office de tourisme

https://www.bourgenbressedestinations.fr